

CoTITA Méditerranée

Conférence Technique Interdépartementale des Transports et de l'Aménagement

LIEUX DE PARTAGE ET DE DEVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES TECHNIQUES

La **CoTITA** est une instance interrégionale de coopération technique favorisant la rencontre, les échanges et la co-production technique entre les services de l'État, les collectivités, le milieu professionnel et le Cerema, dans tous les domaines de politiques publiques du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer et du ministère du logement, de l'habitat durable.

Il existe huit CoTITA sur chaque zone d'action territoriale du Cerema. Elles visent à développer une communauté technique publique locale réunissant des techniciens locaux de l'État et des collectivités territoriales, dans les domaines portés par le ministère du développement durable.

La **CoTITA Méditerranée** est co-présidée par l'animateur interrégional de l'ADSTD et par la directrice du Cerema Méditerranée.

Elle s'investit dans les 9 champs d'action du Cerema au travers de 11 clubs métiers qui sont des lieux d'échanges techniques, d'information et d'une dizaine de journées techniques programmées annuellement.



LE CEREMA

L'EXPERTISE PUBLIQUE POUR LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Établissement public à caractère administratif, sous tutelle des ministères en charge du développement durable, de l'urbanisme et des transports, le Cerema capitalise une somme d'expertises unique en France.

Doté d'un savoir-faire transversal, de compétences pluridisciplinaires et d'un fort potentiel d'innovation et de recherche, il accompagne les territoires pour la réalisation de leurs projets dans 9 champs d'action complémentaires :

- Aménagement et cohésion des territoires
- Ville et stratégies urbaines
- Transition énergétique et climat
- Environnement et ressources naturelles
- Prévention des risques
- Bien-être et réduction des nuisances
- Mobilité et transport
- Infrastructures de transport
- Habitat et bâtiment.



Calendrier provisoire 2018 des journées CoTITA Méditerranée

Les journées techniques sont ouvertes à tous. Elles sont l'occasion de partager une expertise technique et d'échanger des expériences menées localement. Leur programme est arrêté chaque année en réunion plénière selon les attentes exprimées.

Date	Intitulé	Lieu	Chef de projet *
27 mars	Ouverture des données pour les territoires	Aix-en-Provence	Mathieu RAJERISON
11 avril	Journée d'accompagnement de la sortie du guide « Diagnostic et renforcement sismiques des ponts existants »	Aix-en-Provence	Denis DAVI Jean-Christophe CARLES
19 avril	Transition énergétique en territoires de montagne	Savines-le-Lac	Jean-Baptiste SAVIN
05 juin	Leviers et innovations d'une logistique durable	Aix-en-Provence	Cédric BARIOU Charles-Elie ALLIER
21 juin	Risques et Territoires : Foncier, usage des sols et risques	Aix-en-Provence	Michel BACOU
18 octobre	Pratiques respectueuses de l'environnement et de la biodiversité dans les opérations d'entretien	Aix-en-Provence	Agnès ROSSO-DARMET Jean-Baptiste SAVIN
13 novembre	Gestion de crise : la prise en compte des incertitudes et la prise de décision	Aix-en-Provence	Pascal BELIN
20 novembre	Gestion des risques dans les projets complexes	Aix-en-Provence	Valérie GOYON-LEROUX Didier GAURENNE Saoud TLIBA

* Courriel des chefs de projet : prenom.nom@cerema.fr

Pour tout renseignement, s'adresser au service communication du Cerema Méditerranée : com.dtermed.cerema@cerema.fr

Pôle d'activités - 30 rue Albert Einstein - CS 70499 - 13593 Aix-en-Provence cedex 3 - Tél : +33(0)4 42 24 76 76 - internet : www.cerema.fr